

[COVID-19 | MASQUES]

## De l'ordre dans la distribution des masques chirurgicaux !

Depuis 72H, les Français assistent à un débat désolant concernant la distribution de millions de masques sanitaires accessibles en libre-service dès la semaine prochaine en grande surface. Certains y sont favorables, d'autres s'insurgent.

Compte-tenu des fortes tensions sur le marché mondial des masques chirurgicaux, **OCP invite la grande distribution à privilégier l'approvisionnement, dans un premier temps, des Hôpitaux, des EPHAD, et de Santé Publique France.** Compte-tenu de la position commune des représentants des pharmaciens décidée le 29 avril, **OCP s'est mobilisé en urgence pour mettre progressivement à disposition de ses clients officinaux plusieurs millions de masques chirurgicaux** répartis sur tout le territoire français à travers son réseau de 43 établissements pharmaceutiques. A partir de la semaine prochaine, ils pourront ainsi les délivrer avec discernement et en priorité aux personnes fragiles ou à risque.

**OCP appelle l'ensemble des acteurs de la distribution à garantir la qualité des produits de santé mis à disposition des Français pour répondre aux enjeux de santé publique et lever toute ambiguïté sur leurs niveaux de leur protection.**

OCP alerte les Ministres des Solidarités et la Santé, de l'Economie et des Finances, sur la nécessité de maintenir la bonne organisation de la chaîne de distribution de ces masques médicaux. L'urgence sanitaire actuelle et la course à l'équipement des Français ne peuvent pas pour autant provoquer un tel désordre dans la distribution d'un produit de santé très attendu par les Français.

Les masques chirurgicaux, quels que soient leurs types (I, II, IIR) appartiennent à la catégorie des dispositifs médicaux (norme EN 14683). **Cela implique à tous de suivre scrupuleusement plusieurs obligations : approvisionnement surveillé, fournisseurs qualifiés, traçabilité du produit garantie, qualité en conformité avec les normes réglementaires CE et françaises certifiées.**

OCP fait confiance aux représentants des pharmaciens pour faire valoir l'expertise de la profession pour accompagner et conseiller les Français qui auront besoin d'éclairage pour s'y retrouver durant les semaines et mois à venir.

Il est urgent de s'assurer que chacun joue son rôle pour guider les Français durant cette période de déconfinement progressif ; la grande distribution vis-à-vis des consommateurs, les pharmaciens vis-à-vis des patients, les grossistes répartiteurs vis-à-vis des pharmaciens. **Les énergies et les compétences de tous doivent permettre de lutter collectivement contre ce virus virulent.**

### A propos de l'Office Commercial Pharmaceutique

OCP est à la fois **le leader et le référent historique (1924)** d'un métier dont il a longtemps défini les normes et les missions. L'entreprise est le lien indispensable entre les laboratoires et les pharmaciens en apportant la logistique pharmaceutique et des services performants qui leur permettent de tenir leur rôle d'acteurs de santé. OCP **détient près de 32% de parts de marché et distribue chaque jour 2 millions de boîtes de médicaments à 16 000 pharmacies** clientes (dont 2 000 pharmacies hospitalières), à partir d'une gamme de 36 000 références disponibles et d'un maillage territorial de **43 établissements**. Depuis 2014, **OCP appartient au groupe McKesson, un des leaders mondiaux des services de santé et de la logistique du médicament.** OCP est aussi propriétaire de trois réseaux de pharmacies ; Pharmactiv, Pharmacie Référence et Réseau Santé qui représentent plus de 3 000 adhérents, et d'une centrale d'achats, DépoTrade.

### Contacts

Clotilde LARROSE, Directrice des  
Affaires publiques et de la  
Communication

06 74 40 26 81 |  
clotilde.larrose@ocp.fr

**NOUS CONTRIBUONS A UNE MEILLEURE SANTE**  
2, rue Galien | 93587 Saint-Ouen Cedex | [www.ocp.fr](http://www.ocp.fr)